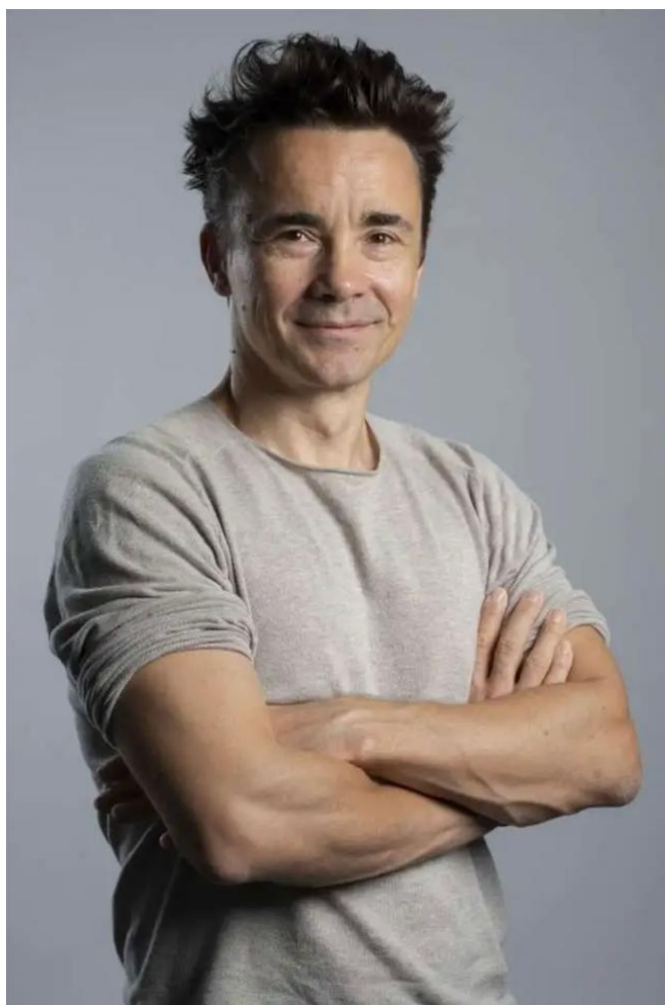


Julien Thery doit pouvoir à nouveau travailler et enseigner ! Annulation de sa sanction : soutenir la Palestine n'est pas un crime !



Julien Thery doit pouvoir à nouveau travailler et enseigner !

Annulation de sa sanction : soutenir la Palestine n'est pas un crime !

Critiquer les génocidaires et leurs complices n'est pas un crime !

Julien Thery, maître de conférences à l'université de Lyon 2 et spécialiste du moyen âge, vient d'être suspendu de l'Université pour une durée de 18 mois, sans pouvoir toucher son salaire. Ses crimes ? Avoir reposté un texte critique d'une tribune pro-

Israël parue dans le Figaro et appelé au boycott des personnalités signataires ; avoir constamment dénoncé l'instrumentalisation de la (nécessaire) lutte contre l'antisémitisme pour justifier l'entreprise génocidaire contre les Palestiniens.

Nous connaissons tous parfaitement la méthode consistant à lancer l'accusation infamante d'antisémitisme contre les opposants au nettoyage ethnique en Palestine et tous les critiques de l'Etat d'Israël : depuis des années maintenant, cette méthode perverse est ouvertement utilisée pour faire taire les voix gênantes.

La sanction contre Julien Théry a été prise sous la pression ouverte d'une campagne de harcèlement coordonnée subie par la présidence de l'Université Lyon 2 : celle-ci, ainsi que d'autres responsables de l'université, ont reçu 200 fois le même courriel, envoyé par des personnes différentes. Une action de harcèlement et de pressions coordonnées. Surtout, depuis avril 2025 et « l'affaire Fabrice Balanche », l'Université Lyon 2 est l'objet de pressions inacceptables de la part de Laurent Wauquiez et des Républicains qui dirigent la Région Rhône-Alpes. Ces derniers maintiennent un chantage aux subventions tout à fait illégal en avançant que l'Université Lyon 2 serait gangrénée par « l'islamogauchisme ».

Comment une décision de suspension de 18 mois d'un enseignant pourrait-elle être juste et impartiale dans de telles conditions ? Depuis quand les universités sont-elles soumises aux manœuvres des politiciens, locaux et nationaux, et des défenseurs des intérêts d'un État étranger ?

Non seulement les personnes qui dénoncent le génocide ne nuisent pas à l'image de l'Université, mais au contraire, elles sont les meilleurs défenseurs de l'humanité, au moment où toutes les images nous arrivent montrant les atrocités que subissent non seulement les Palestiniens, mais également les Libanais.

Nous pouvons avoir des points de vue différents sur les moyens de mettre un terme à cette situation de massacre de peuples entiers, cependant, les signataires de ce texte refusent catégoriquement que quiconque soit écarté de sa vie professionnelle ou soit calomnié pour avoir cherché à dénoncer l'inimaginable.

Aussi nous demandons que cette sanction de suspension soit levée, que Julien Théry puisse retrouver son Université et ses étudiant.e.s, et que cessent les limites à la liberté d'expression pour ceux qui ont le courage de se lever pour dénoncer le génocide le plus documenté au monde, qui se déroule en ce moment même. Nous soutiendrons toutes les actions qui iront en ce sens.

POUR SIGNER L'APPEL : <https://framaforms.org/julien-thery-doit-pouvoir-a-nouveau-travailler-et-enseigner-annulation-de-sa-sanction-soutenir-la>